

**DG GROW**  
**Speech by Commissioner Breton at the dinner with CEO members of AFEP**  
**Paris, 28th October 2020**

Name of Cabinet Member: Joan Canton

Name of the Director who has cleared the material: Valentina Superti

**BASIS request ID: CAB BRETON/1122**

Room, time: Siège de l'Association : 11 avenue Delcassé 75008 Paris – 6ème étage - 19.30

Participants: President members of AFEP

Name of main contact person: [REDACTED] Telephone number: [REDACTED]

<b>SPEECH</b>
---------------

**Scene setter/Context of the event:**

You will meet AFEP presidents for a dinner. This meeting will give a chance to discuss the priorities of AFEP in relation to the French Presidency and to present the Commission's priorities and initiatives on industrial policy, digital policy (DMA/DSA) and the topic of sustainable governance and duty of care.

**Messages-clefs:**

- Le continuum de crises que nous traversons depuis deux ans doit nous pousser à anticiper notre transition.
- Par une politique industrielle plus stratégique et un Marché unique plus fort, l'Europe pourra atteindre une plus grande autonomie stratégique et par là-même une plus grande résilience.
- La Commission propose un cadre réglementaire à la fois ambitieux et équilibré qui confortera notre transition et permettra aux entreprises de demeurer compétitives.

## Éléments d'intervention

Mesdames et Messieurs membres de l'AFEP

- Je suis ravi d'être parmi vous ce soir. J'ai déjà eu le plaisir, plus tôt dans l'année, de m'entretenir avec le [REDACTED]. Mais il était important de trouver le temps de nous réunir autour d'une table, pour échanger sur les grands rendez-vous qui nous attendent dans les mois à venir – notamment la Présidence française du Conseil de l'Union européenne - et sur les grands défis de cette décennie.
- Des défis qui, évidemment, concernent les entreprises au premier chef. Je sais que l'AFEP les prend déjà à bras-le-corps et je salue votre engagement sur des priorités que nous partageons : la résilience de notre Marché intérieur, la compétitivité de notre industrie et bien sûr la double transition verte et numérique, dans laquelle nous devons entrer maintenant et de plain-pied.

### **[Une injonction à anticiper notre transition et à bâtir notre autonomie]**

- Nous traversons depuis bientôt deux ans un continuum de crises qui se succèdent et s'ajoutent l'une à l'autre. Je pense évidemment à la pandémie ; à la pénurie mondiale de semi-conducteurs qui, vous le savez bien, paralyse bon nombre de grandes entreprises ; et enfin la crise énergétique qui nous enjoint, même si certains se refusent à la reconnaître, à anticiper notre transition, à l'accélérer.

- Car cette crise énergétique ne fait que révéler encore un peu plus notre trop forte dépendance aux énergies fossiles. Et depuis la pandémie - l'industrie le sait plus que jamais - qui dit dépendance dit risque de vulnérabilité.
- Ces vulnérabilités, la Commission les a identifiées et analysées dans le cadre de la mise à jour de la Stratégie industrielle pour l'Europe. Nous avons examiné en profondeur nos chaînes de valeurs industrielles, à la fois sur les produits et les technologies. Une analyse méticuleuse et sans précédent.
- Nos efforts se sont concentrés sur les écosystèmes industriels les plus sensibles, et plus particulièrement sur les matières premières, les batteries, les ingrédients pharmaceutiques actifs, l'hydrogène, les semi-conducteurs ainsi que les technologies informatiques dites en nuage et en périphérie de réseau.
- Et ce travail d'analyse se poursuit sur les énergies renouvelables, le stockage de l'énergie ou encore la cyber sécurité. Autant de secteurs-clés qui détermineront notre autonomie stratégique et notre capacité à faire nos propres choix, selon nos valeurs, dans une situation géopolitique mondiale de plus en plus volatile, voire dangereuse.

### **[Une politique industrielle assertive et stratégique]**

- Au-delà du travail d'analyse, il nous faut déployer une boîte à outils industrielle qui puisse concrétiser et catalyser tous les efforts que nous avons fournis ces derniers mois, à la fois sur le plan financier – je pense bien sûr au Plan de relance européen – et règlementaire – comme le paquet Climat, le DSA et le DMA

sur lesquels vous portez d'ailleurs toute votre attention. Je reviendrai sur ces questions règlementaires.

- Mais d'abord, sur notre politique industrielle. Il nous faut actionner tous les leviers pour, premièrement, développer les capacités stratégiques de l'Europe dans les domaines-clés que j'ai mentionnés.
- Je pense notamment au soutien à de nouvelles alliances industrielles – les dernières en date portent sur les semi-conducteurs, les données industrielles et le 'Edge computing'. Elles nous permettront de développer des activités qui ne se développeraient pas autrement, pour attirer des investisseurs privés et forger de nouveaux partenariats industriels.
- Dans le même esprit de renforcement de nos capacités industrielles, les Projets importants d'intérêt européen commun sont également un levier important. Ce dispositif facilite l'émergence de projets de rupture, multi-pays, là où le marché ne peut y arriver seul.
- Plusieurs de ces projets vont voir le jour, notamment dans les domaines de l'hydrogène, des semi-conducteurs, de la santé.
- Je sais que vous êtes, à l'AFEP, particulièrement attentifs au respect des règles de la concurrence et aux risques de distorsions. Je sais aussi que certains États-Membres craignent une prolifération des Projets importants d'intérêt européen commun qui tueraient la vitalité économique de l'Europe.
- Je tiens à vous rassurer, la Commission veillera à ce que ces projets soient en accord avec les dispositions relatives aux aides d'État. Nous veillerons aussi, en toute transparence, à ce

que tous les États-Membres puissent s'impliquer, mais aussi à ce que les PME et les start-up innovantes prennent part à ces aventures industrielles qui vont au-delà de leur champ d'activité habituel.

- Et vous savez que la Commission, tout comme vous, a à cœur de combattre toutes les distorsions. C'est pour cela d'ailleurs que l'Union européenne s'est dotée, il y a un peu moins d'un an, d'un mécanisme de filtrage des investissements directs étrangers. Il permet aux États-membres et à la Commission d'échanger des informations et, le cas échéant, de faire part de leurs préoccupations concernant des investissements spécifiques.
- Ce mécanisme a pour ambition de préserver les intérêts de l'Union dans les secteurs les plus stratégiques. Je pense par exemple aux principaux actifs européens dans le domaine spatial.
- Dans le même esprit, la Commission a publié en mai, parallèlement à la mise à jour de la Stratégie industrielle européenne, une proposition de règlement sur les distorsions issues des subventions étrangères dans les acquisitions et les marchés publics.
- Cela reflète une nouvelle approche, celle d'une Europe plus stratégique, qui demeure ouverte mais à ses conditions. Il faut être pragmatique et réaliste car, pour réussir notre transition, nous avons besoin de nos partenaires internationaux.
- Qu'il s'agisse des matières premières critiques, sans lesquelles bon nombre de nos technologies vertes et numériques ne pourraient voir le jour ; qu'il s'agisse de nos chaînes

d'approvisionnement dans le domaine des vaccins ou des semi-conducteurs ; qu'il s'agisse plus généralement des normes internationales sur lesquelles s'adosseront les technologies du futur : nous ne pouvons faire les choses seuls dans notre coin. Nous devons nous appuyer sur nos partenaires, avec qui nous partageons des valeurs communes.

- Nous devons faire en sorte que le commerce continue de jouer un rôle clé dans le renforcement de notre résilience économique.
- Ces dernières semaines, j'étais aux États-Unis, notamment pour lancer une Task Force commune sur les chaînes d'approvisionnement ; j'étais aussi au Japon et en Corée du Sud – l'épicentre des semi-conducteurs – pour vanter l'excellence technologique de l'Europe et préparer le terrain pour de futurs partenariats industriels.
- Et nous avons de quoi peser dans la balance pour rééquilibrer les chaînes de valeur mondiales. L'Europe bénéficie en effet d'une formidable vitrine, son Marché unique, le plus grand marché économique intégré au monde.

### **[Un Marché unique européen plus résilient]**

- Je voudrais d'ailleurs revenir sur le Marché unique, qui nous a permis aussi de tirer des leçons importantes avec la pandémie.
- Ce Marché unique, qui fêtera son trentième anniversaire l'année prochaine, est l'élément-moteur de notre compétitivité et le garant de nos libertés cardinales.

- Il a pourtant été mis à mal dès les premiers jours de la pandémie. Je repense encore avec tristesse à la fermeture de certaines frontières intérieures aux premiers jours de la pandémie, et aux mesures ad hoc qu'il a fallu mettre en place dans la précipitation pour rétablir un tant soit peu la liberté de circulation si chère à notre projet européen.
- Cela ne doit plus se reproduire. C'est pour cela que nous allons proposer, début 2022, un instrument d'urgence pour le marché unique, afin d'assurer la libre circulation des biens et des services dans de futures crises éventuelles.
- Bien sûr, il faut aussi consolider et approfondir l'existant, de manière structurelle. Un certain nombre de domaines méritent notre attention, tels que le secteur des services, les services aux entreprises, le détachement de travailleurs. Nous voulons aussi renforcer la surveillance du marché unique sur les produits et veiller par ailleurs à ce que les États-membres continuent de remplir leurs obligations.
- Tout ceci au service des citoyens européens comme des entreprises européennes, que vous êtes, et qui constituent la colonne vertébrale et l'unicité de notre Marché intérieur.
- À ce titre je voudrais ouvrir une parenthèse – néanmoins importante car je sais qu'elle vous tient à cœur – sur la gouvernance durable des entreprises. Une initiative sur laquelle nous travaillons actuellement et qui justement a pour but d'éviter la fragmentation du marché intérieur.

- Nous voulons en effet proposer un cadre juridique équilibré, ambitieux mais aussi applicable à toutes les entreprises, dans une véritable approche résiliente pour assurer la compétitivité de l'Europe au niveau globale.
- Nous étudions plusieurs options, notamment d'éventuelles règles européennes sur le devoir de diligence des entreprises, afin d'atténuer ou prévenir les effets négatifs sur les activités des entreprises et ses chaînes de valeur ; sur le devoir des administrateurs de poursuivre une stratégie de création de valeur durable et de long terme.
- Nous voulons aligner ce travail sur les initiatives européennes, existantes et à venir, afin d'assurer une cohérence globale. Cet exercice inclut notamment la directive sur le reporting durable des entreprises, ou la future initiative législative relative à la politique des produits durables.
- Nous voulons aussi nous appuyer sur les grands principes édictés par les Nations Unies et l'OCDE, notamment sur les droits de l'homme dans l'entreprise et les principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales.
- Dans ce contexte, il va sans dire que nous évaluons soigneusement l'impact sur les entreprises, et notamment les PME, qui disposent de ressources et de connaissances limitées. Nous devons être à même de pouvoir les orienter dans leurs actions. Un bon exemple est le portail en ligne « Due Diligence Ready » sur les minerais et les métaux : un outil qui guide les entreprises dans leur devoir de diligence à l'égard de leur propre chaîne d'approvisionnement.

## **[Un cadre réglementaire robuste pour asseoir nos ambitions]**

- Vous l'aurez compris, la Commission souhaite bâtir un cadre réglementaire solide qui puisse asseoir et conforter nos ambitions environnementales. C'est notamment le cas avec le paquet Climat adopté en juillet – le fameux Fit for 55 – que du reste vous avez appuyé.
- Cela vaut aussi pour nos ambitions numériques. Je l'évoquais à l'instant, la législation sur les services numériques et celle sur les marchés numériques - les fameux DSA et DMA – nous permettront d'organiser notre nouvel espace numérique et le Marché intérieur numérique.
- D'un côté, le DSA prévoit des règles harmonisées et modernisées pour lutter contre la diffusion et la vente de contenus et de biens illicites, en mettant les plateformes devant leurs responsabilités. De l'autre, le DMA interdira, de manière préventive, aux plateformes en ligne qui occupent déjà ou occuperont une position de contrôleurs d'accès dans le marché unique, d'imposer des conditions inéquitables.
- Ces deux propositions forment un corpus réglementaire qui stimulera l'innovation, la croissance et la compétitivité ; qui permettra aux utilisateurs de disposer de services en ligne nouveaux, de qualité, et fiables et qui ouvrira aux entreprises innovantes les portes d'un marché numérique à l'échelle du continent.

## **[Conclusion]**

- Je parlais au début de mon intervention, et j'en finirai par là, de ce continuum de crises que nous traversons depuis bientôt deux ans.
- Entre temps, nous avons mis sur la table le Plan de relance européen, inédit tant par son ampleur que par sa nature. Nous avons mis en place une stratégie industrielle ambitieuse, opérationnelle. Nous avons adopté le Paquet Climat, là aussi du jamais vu.
- Et puis il y a les vaccins. Nous avons réussi, collectivement, en un temps record, à transformer notre excellence scientifique en leadership industriel. Aujourd'hui, nous sommes le premier exportateur mondial.
- C'est dire si nous avons la ressource suffisante pour replacer l'Europe au cœur des chaînes de valeur, pour permettre à nos entreprises de demeurer compétitives.
- Peut-être nous manque-t-il encore la confiance pour avancer, pour accélérer. Pour ma part, je puis vous dire que je l'ai, cette confiance. Vous pouvez compter sur moi.
- Je vous remercie.

*[1900 mots]*

[Redacted]

[Redacted]

- [Redacted]

- [Redacted]

[Redacted]

- [Redacted]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

- [Redacted list item 1]
- [Redacted list item 2]
- [Redacted list item 3]

[Redacted text block]

- [Redacted list item 1]
- [Redacted list item 2]

[Redacted text block]

- █ [Redacted]
- █ [Redacted]

[Redacted]

- █ [Redacted]
- █ [Redacted]
- █ [Redacted]
- █ [Redacted]
- █ [Redacted]

Name of main contact person on SCG: [Redacted]

number: [REDACTED]

Name of main contact person on Industrial Strategy: [REDACTED]  
[REDACTED]

### Background information

L'Afep (Association française des entreprises privées) est une association **représentant plus de 110 grands groupes privés** exerçant leurs activités en France.

Les priorités de l'AFEP sur les dossiers européens s'articulent autour de **trois objectifs**:

- durabilité : stimuler les investissements faibles en carbone en Europe pour assurer la transition de l'ensemble de l'économie (notamment le paquet « Fit for 55 », la politique industrielle, la finance durable et le *reporting* non financier),
- compétitivité : agir pour assurer des conditions de concurrence équitables à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE (notamment la politique de concurrence, le paquet DSA/DMA, le devoir de vigilance, la gouvernance d'entreprise durable et la politique commerciale)
- attractivité : renforcer l'attractivité du territoire européen en soutenant l'emploi et l'investissement en Europe (notamment l'union des marchés de capitaux, la protection des investissements, la fiscalité et l'acquis Schengen)

Name of main contact person: [REDACTED]

Telephone number: [REDACTED]

Directorate [REDACTED]